



Les maladies des enfants

La Garderie Kam & Leon rend attentif, et précise spécialement aux parents, lors de l'admission, qu'un enfant malade n'est pas accueilli. En effet, l'enfant malade doit pouvoir bénéficier d'un encadrement adapté à son état, à savoir du calme et de l'attention. Comme il ne peut participer pleinement aux activités et à la vie de son groupe, la crèche n'est pas équipée pour le recevoir et lui offrir toute l'attention que son état nécessite. De plus, la présence d'un enfant malade, porteur d'une maladie transmissible, constitue un risque réel pour les autres enfants.

Dès lors, il pourra arriver qu'à la Garderie Kam & Leon, nous n'acceptons pas qu'un enfant fréquente provisoirement les lieux, parce que :

- il est porteur d'une maladie contagieuse
- il n'est pas porteur d'une maladie contagieuse, mais parce qu'il a une température supérieure à 38°. En effet, un enfant fiévreux nécessite plus de soins et nous ne sommes pas équipés pour cela.
- son état général ne lui permet pas de suivre le rythme de la vie en collectivité.

L'éducatrice pourra demander de venir chercher l'enfant au plus vite ou d'envoyer quelqu'un qui pourra s'en occuper. Il est donc impératif pour La Garderie Kam & Leon d'avoir à disposition au minimum toute la liste des numéros de téléphone où les parents sont joignables. Dans le cas exceptionnel où le parent n'est pas joignable nous contactons la personne de référence qui figure dans le dossier de l'enfant.

Les médicaments prescrits aux enfants doivent être dans la mesure du possible administrés par les parents. Toute administration de médicament par la crèche doit se faire en relation avec une prescription médicale individuelle et datée, d'une durée déterminée et avec une posologie claire. Le paracétamol peut être utilisé par les éducatrices pour faire baisser la fièvre avec l'accord des parents. L'arnica en homéopathie peut être donné si nécessaire (les parents qui ne le souhaiteraient pas le signalent à l'inscription).



Consignes en cas de maladie

Ces mesures concernent les maladies les plus courantes. Pour les autres maladies nous disposons également d'une documentation officielle.

Maladies/Symptômes	Mesures
Bronchites, bronchiolites, pneumonie, état grippal	Retour sur certificat médical si l'état général de l'enfant le permet
Varicelle /pied-main-bouche	Retour lorsque les boutons sont secs
Infections traitées par antibiotiques	Retour 48h après le début du traitement
Muguet	Pour la nurserie : retour à la disparition des symptômes
Gastro-entérites	Retour 48h après arrêt des symptômes
Conjonctivites	Retour avec certificat médical Si purulente > 48h après traitement
Fièvre	Après 24 sans fièvre
Toutes maladies virales	Retour avec certificat médical si l'état général de l'enfant le permet

Les solutions de secours

Pour un enfant inscrit, il est indispensable que les parents aient envisagé une « solution de secours » en cas de maladie. Les éducatrices veilleront particulièrement à rendre attentifs les parents à trouver des personnes ressources telle que : voisin, membre de la famille, autre parent fréquentant la crèche, qui pourront garder l'enfant à domicile dans l'attente qu'il se rétablisse.

Les parents peuvent également contacter le service de la Croix-Rouge, ainsi une garde d'enfant malade se rendra à leur domicile pour s'occuper de l'enfant (renseignements : 021/320.58.75).

La Garderie Kam & Leon reste consciente qu'un enfant malade complique la vie des parents, dans leur organisation et leur activité professionnelle. Parfois la tentation est grande de ne pas tenir compte du règlement et d'amener quand même l'enfant, dans l'espoir que la fièvre diminue et que son état s'améliore. Les éducatrices veilleront à informer les parents qu'il vaut mieux prendre en compte une maladie dès le premier symptôme et garder l'enfant à la maison au calme pour espérer une guérison rapide, plutôt que d'amener un enfant à la crèche qui n'est pas un milieu propice au repos.